

La rubrique « Lectures » de *Gouvernement et action publique*

Chaque contribution doit être envoyée en fichier Word avec le nom de l'auteur, son affiliation institutionnelle et ses coordonnées mail à :

- Lorenzo Barrault-Stella : lorenzo.barrault-stella@cnr.fr

Les contributions à la rubrique « Lectures » sont en Times, corps 12, interlignage simple. Elles peuvent comporter un niveau de subdivision : section (italique).

La rubrique « **Lectures** » de *Gouvernement et action publique* propose une **grande variété de formats** :

- « **grand angle** » propose une discussion et une mise en débat approfondies d'un ouvrage, à une ou plusieurs voix (25 000 signes espaces compris) ;
- « **lectures croisées** » recense plusieurs livres simultanément et les fait dialoguer (25 000 signes espaces compris) ;
- « **états des lieux** » propose un état de l'art sur une thématique (25 000 signes espaces compris) ;
- « **classiques** » revient sur un ouvrage fondateur et ses apports en les mettant en perspective et en discutant les filiations (25 000 signes espaces compris) ;
- « **comptes rendus** » présente et discute un ouvrage récemment paru sur un format standard (10 000 signes espaces compris). Veiller à bien situer l'ouvrage dans la littérature.

Les manuscrits soumis par l'auteur ne doivent pas l'être concurremment à une autre publication.

Présentation des références bibliographiques de la rubrique « Lectures » :

Les références complètes apparaissent en notes de bas de page et doivent être présentées ainsi :

- pour un ouvrage : V. Dupin (1999), *Cuisine et Politique*, Paris, PUF.
- pour un ouvrage collectif : J. Dussel (dir.) (2009), *Politique du vin*, Paris, Belin. (S'il s'agit d'un ouvrage en anglais, remplacer « (dir.) » par « (ed.) » ou « (eds) ».)
- pour un chapitre d'un livre collectif : C. Normand (2007), « Consultation et dégustation », dans Breton, D. (dir.), *La Cuisine, un espace public ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 20-39. (S'il s'agit d'un collectif en anglais, remplacer « dans », par « in ».)
- pour un article : J. Bono (1998), « Kitchen and Politics », *British Journal of Political Science*, 46 (2), p. 256-276.

Dans toutes les références, lorsqu'il y a plusieurs auteurs, les noms doivent être séparés par des virgules.